

## QUE L'ESPRIT DE NOËL BRILLE SUR LA VILLE !



À l'approche de la traditionnelle fête de la Saint Nicolas, les services techniques ont paré le village des décorations de Noël afin qu'elles puissent illuminer nos soirées de fêtes. Dès vendredi 4 décembre, nous pourrons profiter de leurs scintillements qui nous plongent dans l'esprit magique de Noël. Sapins et guirlandes brilleront jusqu'à la mi-janvier afin d'apporter un peu de féerie en cette fin d'année.



## UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

Après une première phase ayant pour buts le recensement et l'examen-diagnostic des œuvres conservées en l'église St Julien et Ste Basille ainsi qu'en la chapelle Notre Dame de Juhègues, le Plan-Objet 66, déployé par le département des Pyrénées-Orientales dans notre commune, est entré dans une partie plus opérationnelle. En effet, durant cet automne, des interventions de conservation ont été opérées sur la remarquable collection de textiles et ornements liturgiques, dont l'état, pour certains, s'était fortement dégradé au gré des manipulations et de l'usure du temps. En premier lieu, il fut nécessaire de restaurer, d'assainir et d'équiper les vieux meubles du grenier de la sacristie. Cette importante opération engagée par la commune et réalisée par le restaurateur M. Juan Carlos Bermejo

Cejudo, en collaboration avec les services techniques de la ville, apporta son lot de surprises, comme la découverte en réemploi dans un des meubles de planches peintes provenant d'un ancien retable... Par la suite, un long et minutieux travail fut engagé par Mme Valérie Marcelli, restauratrice, afin de dépoussiérer les pièces textiles composées de fibres naturelles, d'étudier les pliages des broderies, de reprendre des coutures sur des perles, franges, galons détachés... À la suite de cette deuxième phase, un nouveau volet, toujours pris en charge par le Département avec le soutien de la DRAC et de la Région, devrait s'ouvrir en 2021 avec le déploiement d'un chantier plus important encore sur les retables, sculptures ainsi que sur les œuvres peintes de l'église et de l'ermitage.



## CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira le lundi 7 décembre à 19h à la salle des fêtes. Séance ouverte au public dans le respect des normes sanitaires (nombre de places limité). Retrouvez l'ordre du jour sur le site de la ville [www.torreilles.fr](http://www.torreilles.fr), onglet "mairie", rubrique "documents".

## NOËL EN GOSPEL



Dans le cadre des festivités de cette fin d'année, la ville organise le dimanche 20 décembre prochain à 17h30, son traditionnel concert de Noël en l'église Saint Julien et Sainte Basille. À cette occasion, "The Gourmets Vocal Quartet" proposera un programme "gospel", dans lequel les thèmes populaires de Noël auront la part belle. Inspiré de groupes mythiques tel "The Golden Gate Quartet", cet ensemble s'est construit autour du son vibrant des voix des quatre solistes, pour un voyage aux origines de la musique afro-américaine (negro-spirituals). Ce spectacle sera organisé selon l'évolution des conditions sanitaires et dans le respect des règles en vigueur (port du masque obligatoire). Places assises uniquement et en nombre limité, réservation au Cube à partir du lundi 7 décembre tous les après-midis (14h-18h). Entrée 10€.

## SPECTACLE DE NOËL

Pour terminer cette année si particulière par une bonne note, le traditionnel spectacle de Noël de la médiathèque aura lieu le samedi 19 décembre. La troupe de cabaret perpignanaise "Paris Panache" viendra présenter son spectacle "Christmas Party Nights". Ce sont Mickey et ses amis, héros de dessins animés, qui assureront le show, accompagnés de danseurs professionnels pour émerveiller les petits et les grands. Pour mettre un peu de baume au cœur aux enfants pour ces fêtes de fin d'année, les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes par mail à l'adresse [mediatheque@torreilles.fr](mailto:mediatheque@torreilles.fr) ou par téléphone au 04.68.52.33.41. Samedi 19 décembre à 16h30 à la halle des sports. Sous réserve de l'évolution des directives sanitaires. Gratuit, sur inscription. Nombre de places limité.



## ARNAQUES : SOYEZ VIGILANTS



Avec l'installation de la fibre, quelques personnes malveillantes profitent du caractère nouveau de ces démarches pour arnaquer les habitants souhaitant faire raccorder leur maison au réseau filaire. Les agents des opérateurs téléphoniques peuvent démarcher leur clientèle par téléphone ou en porte à porte. Toutefois, aucun agent ne peut vous obliger à acheter un appareil ou un élément destiné à l'installation de la fibre. En parallèle, ne communiquez pas vos coordonnées bancaires et ne laissez

personne prendre la main sur votre ordinateur. Ces pratiques visent à vous dérober de l'argent et des informations qui vous sont confidentielles. Si vous avez un doute sur ce qu'un agent vous demande, n'hésitez pas à contacter votre opérateur afin qu'il puisse confirmer vos rendez-vous et les démarches éventuelles à suivre. Par ailleurs, dans le cadre de vos achats en ligne et livraisons, soyez vigilants sur les e-mails ou sms vous informant que votre colis serait en attente et nécessiterait un paiement pour finaliser la livraison. Notez bien vos numéros de suivi et ne cliquez pas sur un lien sans être sûr de sa fiabilité.

**EN CAS DE FRAUDE :** si vous vous apercevez que vous êtes victime d'une arnaque, faites opposition à votre carte de crédit auprès de votre banque en cas d'achat effectué ou de communication de vos données bancaires. En cas de fraude à la carte bancaire, vous pouvez signaler le litige en ligne via le site [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr) en vous munissant du numéro d'opposition, de vos numéros de carte bancaire et de votre relevé de compte. Contactez votre opérateur afin de l'informer des faits. Vous pouvez aussi déposer plainte auprès de la gendarmerie.

## L'ESPRIT DE NOËL AU POINT JEUNES



Le Point jeunes participe à l'action "boîte de Noël pour les plus démunis" à l'initiative d'associations telles que le Secours Populaire ou La Maraude du Partage. Le principe est de remplir une boîte à chaussures avec quelque chose qui tient chaud (bonnet, écharpe...), quelque chose de bon (chocolat, thé, bonbons...), un "cadeau plaisir" (jeu, livre...), un produit d'hygiène ou de beauté et un petit mot. Les objets placés dans la boîte peuvent provenir de chez vous et ne nécessitent pas forcément un achat. Les boîtes peuvent être emballées et décorées et il est important de préciser si la boîte est mixte, destinée à un enfant, ou à un homme ou une femme souvent oubliés. Un geste solidaire qui porte tant l'esprit de Noël ! Si vous souhaitez participer, vous pourrez

déposer vos boîtes jusqu'au 15 décembre au Point jeunes (ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, sauf le mercredi de 9h à 12h et 14h à 17h).

## RETRAITES DE LA CNRACL : ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS

La Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) procèdera au renouvellement de son conseil d'administration du 1<sup>er</sup> au 15 mars 2021. La liste des agents retraités de la CNRACL domiciliés dans la commune est affichée et consultable en mairie jusqu'au 19 décembre 2020 afin que chacun des électeurs retraités puisse vérifier son inscription. Les modalités de vote (correspondance ou internet) sont également consultables en mairie.

## LE BADMINTON DÉCROCHE 2 ÉTOILES !

Cette année encore, dans le cadre de la labellisation mise en place par la Fédération Française de Badminton, Le Volant Salanquais a décroché le "label EFB 2 étoiles" pour la saison 2020-2021. Ce label qui se décline sur 5 niveaux (de 1 à 5 étoiles) récompense les écoles françaises de badminton qui s'engagent à respecter la charte EFB assurant la qualité de l'accueil et de la formation des jeunes licenciés. Depuis deux saisons, le club s'est structuré afin de décrocher la troisième étoile de ce classement que le club espère voir arriver bientôt. Gage des efforts déjà menés, Le Volant Salanquais a été labellisé cet été "Club Régional Jeune" niveau Bronze par la Ligue Occitanie de Badminton. Ce label décerné à seulement 9 clubs en région récompense l'engagement fort de l'association dans la formation des jeunes que ce soit d'un point de vue de la pratique, du savoir être et du savoir vivre ensemble. À ce jour, Le Volant Salanquais est le seul club du département à avoir décroché cette distinction.



## TÉLÉTHON : CHAQUE DON COMPTE



Cette année la mobilisation pour l'AFM Téléthon ne peut se faire sous le format habituel. C'est pourquoi l'association propose de se mobiliser numériquement pour soutenir l'innovation contre les maladies. La traditionnelle émission télévisée aura lieu les 4 et 5 décembre sur les chaînes de France Télévisions. En parallèle, il existe plusieurs moyens de faire un petit geste en faveur du Téléthon. Il est possible de faire un don sur le site [internet.telethon2020.fr](http://internet.telethon2020.fr) ou par téléphone au 3637 (numéro vert, gratuit depuis un poste fixe) et par SMS en envoyant "DON" au 92007, la somme fixe de 5€ est alors automatiquement

prélevée sur la facture de l'opérateur mobile. Pour les personnes préférant donner par chèque, ce dernier est à expédier à l'adresse suivante : AFM Téléthon Internet, BP 83637 - 16 954 Angoulême cedex. En 2019, grâce aux dons récoltés, 34,6 millions d'euros ont été consacrés à l'aide des malades, 41,2 millions d'euros ont été investis dans la recherche et enfin, plus de 200 programmes de jeunes chercheurs ont été financés. Plus d'infos sur le site [telethon2020.fr](http://telethon2020.fr) ou sur la page facebook "Téléthon Pyrénées Orientales - 66".



## Agenda sportif, festif, culturel

### LUNDI 7 DÉCEMBRE :

> Conseil municipal, 19h - Salle des fêtes

### MARDI 15 & MERCREDI 16 DÉCEMBRE :

> Distribution des colis de Noël, 9h à 12h & 14h à 17h - salle des fêtes

### SAMEDI 19 DÉCEMBRE :

> Spectacle de Noël de la médiathèque, 16h30 - Halle des sports

### DIMANCHE 20 DÉCEMBRE :

> Concert de Noël, 17h30 - Eglise St Julien & Ste Basille

### MARCHÉS :

mardis et vendredis matin,  
place Louis Blasi

## INFOS PAROISSIALES

Messes : • Samedi 5 décembre : 17h à Torrelles • Dimanche 6 décembre : 9h30 au Barcarès ; 11h à Clair • Lundi 7 décembre : 17h à St Hippolyte • Mardi 8 décembre : 17h Torrelles (chapelle de Juhègues) • Mercredi 9 décembre : 17h à Le Barcarès • Jeudi 10 décembre : 17h à Clair.

## MÉTÉO



Rdv sur <https://meteovigilancerous.wixsite.com/meteo-vigiroussillon> pour plus de précisions

## OUVERTURE CUBE

Le bureau d'information touristique rouvre ses portes au public à compter de ce lundi 7 décembre. Accueil du lundi au vendredi de 14h à 18h. Plus d'infos : 04 68 28 41 10

## PÂTISSERIE FERRER

La pâtisserie Ferrer sera fermée les mois de décembre et janvier jusqu'à début février pour congés maternité.

## COUPURE D'EAU

La Saur informe que des coupures d'eau ponctuelles pourront être effectuées dans la nuit du jeudi 10 décembre de 22h à 5h.

## TRIBUNE LIBRE

Cf. n°1334. Les principaux points traités lors du Conseil municipal du 3 novembre 2020 sont les suivants : décision modificative du budget pour la réfection de la salle du Conseil municipal et pour les grosses réparations de certains véhicules des services techniques ; demandes de subventions entre autres pour la réfection des vestiaires du stade ; validation du tarif du concert de Noël du 20 décembre à l'église, fixé à 10 euros ; renouvellement du complément indemnitaire annuel de certains agents de la commune, fixé à 200 euros maximum. Ces différents points, qui n'appelaient pas de remarques, n'ont suscité que peu de discussions. Durée de la réunion : 1 heure. C. MAMONTOFF, conseillère municipale de l'opposition.